

ICV des MPR

Information aux Partenaires de l'étude et aux membres du SRP

Lettre n°8 du 11 janvier 2018

*Le SRP vous souhaite une excellente
année 2018 pleine de réussites au service
d'une économie circulaire sobre en
ressources et en carbone.*

Vous n'aviez plus reçu de lettre d'information depuis la conférence de presse du 23 mars 2017 où le SRP avait présenté les principaux résultats de l'étude « ICV des MPR ». Bien que quasiment terminée, cette étude continue à susciter l'intérêt de nombreux acteurs de la filière et à rythmer la vie du SRP :

- Notre prestataire externe vient de nous annoncer que nos ICV étaient désormais disponibles au format ILCD et allaient être mis en ligne sur la base IMPACTS de l'ADEME.
Elles devraient prochainement être également présentes sur SIMAPRO.
Toutes les informations pratiques concernant ces évolutions seront mises en ligne sur notre site dès qu'elles seront opérationnelles.
- Le web service offert par le SRP continue toujours à être sollicité par les spécialistes des ACV, preuve, s'il en était besoin, du vide qu'ont comblé les ICV des MPR tout particulièrement auprès des spécialistes en éco-conception.
- Les « **Certificats d'économie carbone** » que nous avons commencé à remettre à nos clients dès la fin mars 2017 connaissent un réel succès et sont désormais réclamés par certains de leurs propres clients.

Reconnus comme une véritable mesure incitative portée par de nombreux acteurs de la filière, ces certificats vont être au centre de la communication du SRP sur 2018.

- Les actions du SRP sur ces thématiques contribuent à susciter l'intérêt de plusieurs régénérateurs qui ont rejoint le SRP au dernier trimestre 2017. Ils souhaitent pouvoir se référer aux ICV et aux Eco-profils déjà publiés. Le SRP avait anticipé de telles demandes. Pour préciser les conditions de ce référencement dans le respect de la méthodologie de l'étude initiale « ICV des MPR », le SRP a mandaté ses consultants pour établir une procédure et un outil. Leur première utilisation a conduit à recalculer l'ICV et l'Eco-profil de la MPR **R-PEBD Granulés**.

Toutes les informations sont sur le site (« données recyclage » → « ICV des MPR »).

- « **Eco-conception et démarche de progrès** »

Les actions présentées ci-dessus s'inscrivent dans la nouvelle étude du SRP intitulée « **Eco-conception et démarche de progrès** » qui constitue une suite logique à l'étude « ICV des MPR ». Elle bénéficie d'un soutien financier de l'ADEME. Ses principaux objectifs visent à :

- ✓ Promouvoir **l'éco-conception** au sein de la filière plastique par une communication multiforme et multi supports sur les avantages environnementaux qu'apporte l'utilisation des MPR.
- ✓ Initier une **démarche de progrès** auprès de chaque site de production qui, à terme, conduira à une amélioration des éco-profils des MPR.
- ✓ Veiller à ce que toutes les actions qui seront engagés pour atteindre les objectifs décrits ci-dessus, contribuent à la reconnaissance du rôle des régénérateurs et à la valorisation de leur image au sein de la filière en :
 - Mobilisant l'ensemble des sites de production.
 - Permettant aux membres du SRP d'enrichir leurs offres de MPR auprès de leurs clients plasturgistes en les accompagnant en particulier d'un « **Certificat d'économie carbone** ».